

# VILLE DE HOUILLES



Département des Yvelines

## DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE

ATTENTION : REMPLIR UN IMPRIME POUR CHAQUE TYPE DE DEMANDE.

INTERVENANT (Pétitionnaire)	EXECUTANT (Entreprise)
NOM : .....	NOM : .....
PRENOM : .....	ADRESSE : .....
ADRESSE : .....	.....
..... Tél: .....	..... Tél : .....

**ADRESSE DES TRAVAUX** : N° ..... Voie : (rue, avenue, boulevard, place) .....

### TRAVAUX QUI MODIFIENT L'ASSIETTE SUR LE DOMAINE PUBLIC

(joindre un plan détaillé ou un croquis côté)

#### OUVERTURE DE TRANCHEE :

**Pour un branchement à l'égout**

Ces travaux font l'objet d'un accord technique préalable dont la validité est de trois mois.

**Pour un branchement d'eau**

L'accord est directement envoyé à la Compagnie Générale des Eaux.

**CREATION D'UN BATEAU :**

Ces travaux font l'objet d'un accord technique préalable dont la validité est de trois mois

Cette demande est liée à une ouverture de portail soumise à une déclaration de travaux à déposer au Service de l'Urbanisme un à deux mois avant les travaux suivant le délais d'instruction.

Largeur du portail : ..... m

Les obstacles dont le déplacement est demandé se font aux frais de l'intervenant.

Types (arbre, borne, poteau, etc...) : .....

**INSTALLATION DU MOBILIER URBAIN, ETC ... :**

Ces travaux font l'objet d'un accord technique préalable.

\* **PALISSADE DE CHANTIER** ( enfoncée et scellée dans le sol):

Longueur : .....m x Largeur : .....m = ..... m<sup>2</sup>

Durée des travaux : du ..... au .....

\* **Les rubriques notées d'un astérisque sont assujetties aux droits de voirie.**

Date :    | |    | |    | 2 | 0 | | |

Signature : 